

diocèse, les chanoines, les prêtres du séminaire et le curé de la cathédrale. Voici comment, dans *Les Evêques de Québec*, j'ai raconté en peu de mots la fin des procès.

“ En 1756, les chanoines firent imprimer un mémoire de soixante-trois pages in-folio et les messieurs du séminaire en firent autant ; la discussion se prolongeait de mois en mois, d'année en année, et les mémoires pleuvaient sur les juges qui attendaient la fin de l'orage, avant de rendre une décision quelconque.

“ Le canon les devança, et sa voix couvrit pour toujours celle des plaideurs. Le siège de Québec dispersa les prêtres du séminaire et du Chapitre, l'incendie détruisit les stalles des chanoines, et au milieu des malheurs si lamentables de l'Eglise et de la patrie, ces ecclésiastiques, vertueux d'ailleurs, ne pensèrent plus à leurs querelles de normands, qui restèrent à jamais ensevelies sous les cendres. M. Récher demeura paisible possesseur de la cure jusqu'à sa mort, en 1768, et à cette époque, le séminaire la remit pour toujours à l'évêque.” (1)

Je n'ai pu trouver le cahier de prêches de M. Récher ; mais je vois dans son *Journal* que dans l'été de 1757, il eut fort à faire pour préparer les enfants de sept ans et au-dessus à recevoir le sacrement de Confirmation. Trois fois la semaine et pendant trois semaines, il y eut des cathéchismes à la paroisse, à la basse-ville et à Saint-Roch. Ce fut le 4 juillet que la cérémonie fut célébrée dans la cathédrale où l'évêque confirma le nombre extraordinaire de douze cents personnes, les enfants à la mamelle y étant admis.

Le 31 août de la même année, on trouve le digne curé à la retraite ecclésiastique et y donnant à ses confrères un sermon sur le Paradis. Je ne trouve ensuite aucun détail

---

(1) “ *Les Evêques de Québec.*” p. 226, 229.